



UNIVERSITÉ DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE



Institut de Recherches de la FSU

COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE

organisé sous le haut patronage

de M. Jean-Paul Delevoye,

Président du Conseil Economique Social et Environnemental

et de

M. Gilles Baillat, président de l'Université de Reims Champagne Ardenne

la Faculté de Sciences Économiques, Sociales et de Gestion

Jeudi 5 Décembre 2013

QUEL(S) AVENIR(S) POUR LE METIER D'ENSEIGNANT-CHERCHEUR ?

Mélanges en l'honneur de Pierre Duharcourt, décédé pendant l'été 2012, qui fut
Professeur d'économie, premier doyen de l'UFR SESG
secrétaire général du Snesup, puis de la FSU
et en tant que membre du Conseil Economique et Social, contributeur à ses analyses de conjoncture

Les enseignants-chercheurs ont la particularité non seulement d'exercer plusieurs métiers, mais d'en revendiquer l'unité au sein d'une identité professionnelle spécifique. Le colloque vise à interroger les quatre principaux aspects de l'engagement de l'enseignant-chercheur, pour, dans une table ronde finale, dessiner des perspectives destinées à renforcer sa capacité à tenir cette unité, remplir toutes ses missions de service public, en continuant à apporter sa contribution à la communauté des chercheurs. La table ronde finale sera précédée d'interventions sur les contributions d'économiste et de pédagogue de Pierre Duharcourt.

L'appel à contributions porte donc sur les thèmes suivants :

L'identité professionnelle et le métier d'enseignant-chercheur aujourd'hui

Les enseignants-chercheurs dans le gouvernement des universités

Les enseignants-chercheurs, des experts sollicités dans la vie de la cité

Les enseignants-chercheurs face à l'enseignement de « disciplines socialement chaudes » : l'exemple de l'économie et des SHS.

Thème 1 : L'identité professionnelle et le métier d'enseignant-chercheur aujourd'hui : alors que les études montrent que très majoritairement les Enseignants-Chercheurs rejettent massivement des statuts du type « tout enseignant » ou « tout chercheur », ceux-ci peuvent-ils à la fois enseigner, chercher, faire de

l'orientation (active) et travailler à l'insertion professionnelle des étudiants ? En quoi la modulation de service a été, à un moment donné, une réponse fautive à un vrai problème ? Faut-il imaginer une réduction uniforme du temps de travail en présence des étudiants ? Comment l'évaluation peut-elle contribuer aux déséquilibres entre les fonctions des enseignants-chercheurs ou favoriser l'unité du métier ?

Thème 3 : Les enseignants-chercheurs dans le gouvernement des universités : les enseignants-chercheurs, (plus que toute autre profession), sont directement impliqués non seulement dans la gestion mais aussi dans la définition même des stratégies de développement du service public dont ils ont la charge. À nouveau en 2013, un projet de loi portant réforme des universités revient sur les modalités de gouvernement des universités, dans un contexte d'insécurité juridique (pour les qualifications et le cadrage national des diplômes) et d'instabilité. -Les propositions actuelles sont-elles de nature à dégager un équilibre multi-niveau entre les contributions attendues de la communauté universitaire à l'échelle de territoires régionaux, nationaux et européens, ou de la communauté des chercheurs, qui par essence, n'a pas de frontières ? Par ailleurs, les questions de la relation public-privé dans le supérieur, avec le développement de cadres juridiques favorables à l'enseignement privé, de la marchandisation, du rôle de l'idéologie entrepreneuriale, posent la question de la façon dont les enseignants-chercheurs peuvent se situer dans ces mouvements. Les contributions attendues porteront donc à la fois sur l'analyse des réformes en cours, et leurs effets dynamiques potentiels.

Thème 3 : Les enseignants-chercheurs, des experts sollicités dans la vie de la cité : les enseignants-chercheurs sont régulièrement sollicités non seulement pour contribuer aux grands débats de société, mais aussi pour créer de la valeur sociale. Ils courent alors parfois le risque de voir cette valeur sociale étouffée ou captée par des acteurs privés, voire celui d'être instrumentalisés comme conseillers du décideur dans des politiques qui se veulent ou se prétendent fondées sur des preuves scientifiques (*science evidence-based policies*). En s'appuyant à la fois sur des témoignages d'acteurs avec qui les enseignants-chercheurs sont amenés à travailler dans leur fonction d'expertise, et des travaux plus académiques, cet atelier s'interrogera sur les contributions que doivent apporter les enseignants-chercheurs à la société, et à l'économie, tout en conservant ce que l'on pourrait appeler la « bonne distance ».

Thème 4 : Les enseignants-chercheurs face à l'enseignement de « disciplines socialement chaudes » : l'exemple de l'économie. Dix ans après le rapport Fitoussi qui s'était interrogé sur l'enseignement de l'économie, les discours académiques, mais aussi les positions symboliques acquises et les contenus des formations dispensées par les économistes pouvaient être au cœur des polémiques sur les responsabilités dans la crise de 2008. Ce au point qu'au Royaume-Uni une commission de sages s'est penchée sur les responsabilités des académiques, et qu'en France un débat tout aussi vif a lieu sur un code de déontologie engageant les universitaires. Comment enseigner aujourd'hui cette discipline qui combine difficultés techniques, langages formalisés simplifiant le réel et nécessité d'approches ancrées dans l'histoire des crises et des conflits de répartition ?

L'appel à contributions est ouvert jusqu'au **30 septembre**. Les propositions se présenteront sous la forme d'un résumé de une à deux pages, auquel il est demandé de joindre une bibliographie et un court CV des auteurs ;

Inscriptions et propositions de contributions sont à envoyer à :

colloque.avenirensignantchercheur@univ-reims.fr.